

# Une nouvelle délimitation spatiale du phénomène périurbain bruxellois

Jean-Pierre Hermia<sup>1</sup>

Il est de plus en plus difficile de caractériser, en Belgique, une entité administrative comme appartenant ou non au monde urbain, et, à fortiori, au milieu périurbain. La classification des communes belges proposée par l'Institut National de Statistique évite cette dichotomisation et crée un continuum de milieux d'habitats, selon leur degré d'urbanisation morphologique et fonctionnel, regroupés en régions urbaines. Dans cette communication, notre objectif est de proposer une nouvelle délimitation spatiale du phénomène périurbain bruxellois. La délimitation actuelle proposée par l'Institut National de Statistique en 1996 se base sur des données vieillies : un ensemble d'informations issues du Recensement de la population du 1<sup>er</sup> mars 1991. Or le processus de périurbanisation étant de nature dynamique, nous pensons qu'il a évolué en une dizaine d'années. Nous souhaitons, d'une part, reprendre la méthodologie qui a servi à établir la typologie des régions urbaines proposée par l'Institut National de Statistique, en actualisant les données utilisées et, d'autre part, enrichir la typologie existante en introduisant des informations socio-démographiques, de manière à mieux appréhender l'espace périurbain en particulier.

---

## 1. La périurbanisation bruxelloise

Dans cette communication, notre objectif est de proposer une nouvelle délimitation spatiale du « phénomène urbain bruxellois », terme introduit par Jouret pour inclure l'ensemble spatial lié à l'urbanisation de la capitale (Jouret, 1972).

Depuis plusieurs décennies, Bruxelles, comme la plupart des agglomérations de son importance, est le siège d'un vaste processus de redistribution spatiale de sa population, qui redessine sans cesse sa morphologie. Ainsi, le centre urbain a connu une relative stagnation démographique, voire un déclin, alors que des villages situés à plus de cinquante kilomètres du centre sont envahis de Bruxellois dont l'arrivée et les comportements, imprégnés de vécu urbain, transforment leur environnement en un village périurbain (Hermia, 2003).

Cette redistribution spatiale, fréquemment désignée sous les vocables *périurbanisation*, *suburbanisation*, *contre-urbanisation*, *rurbanisation*, est fortement liée au phénomène démographique le plus difficile à mesurer, et le plus influent dans le contexte contemporain de la Belgique<sup>2</sup> : la migration (Berry, 1976; Berry et Dahmann, 1977; Champion, 1989; Eggerickx, Poulain et Schoumaker, 2000).

---

<sup>1</sup> Aspirant au F.N.R.S. et Doctorant en Démographie. Groupe d'étude de démographie appliquée (GéDAP), Université catholique de Louvain (UCL), Place Montesquieu, 1, boîte 4, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

<sup>2</sup> La périurbanisation n'est pas un phénomène propre à la Belgique, et la dilution de l'urbain, un processus difficile à appréhender. « Chacun reconnaît aujourd'hui que tout en étant de moins en moins lié à la ville au sens strict, le fait urbain a saisi la société toute entière, s'étant étendu à l'ensemble du territoire. Ce qui n'empêche pas certains de se plaindre de l'étiollement et parfois de l'implosion du cœur des villes... dont témoigne, par exemple, le mouvement de désaffection qui gagne plusieurs grands centres, accompagné d'une substitution de population mal intégrée à une population d'esprit citadin qui, elle, part résider dans une périphérie aux limites de plus en plus floues, la ville y perdant ses structures matérielles et formelles. » (Cosinschi et Racine, 1998).

Conséquence non négligeable de cette croissance insidieuse de la métropole bruxelloise : la ville déborde largement du cadre spatial que lui impose l'état fédéral (Govaert, 2000). La Région de Bruxelles-Capitale, telle que définie en 1989, est strictement limitée à 19 communes, soit près d'un million d'habitant en 2004. On est loin des 130 communes - totalisant 2.6 millions d'individus – du complexe urbain bruxellois proposé et délimité par H. Van der Haegen et l'Institut National de Statistique (Van der Haegen, Van Hecke et Juchtmans, 1996) ! Cette différence de taille entre un carcan spatial, imposé par une régionalisation et un découpage très strict du territoire national en entités fédérées et jouissant d'une autonomie grandissante, et une réalité bruxelloise aux confins plus flexibles ; cette différence constitue un véritable terreau pour certains politiciens en mal de conflits communautaires, mais aussi pour un certains nombres de problématiques cruciales en matière de gestion et d'aménagement du territoire, de sa population et de ses ressources.

Enfin, cette redistribution spatiale de la population s'accompagne d'une tendance à la ségrégation sociale et démographique<sup>3</sup>. Ainsi, l'espace périurbain apparaît comme socio-démographiquement privilégié, conséquence directe des flambées des marchés fonciers et immobiliers qui le caractérisent, mais au sein duquel de fortes disparités de revenus apparaissent (Eggerickx *et al.*, 2002).

## 2. La typologie des régions urbaines

Avec le développement de la navette domicile-travail est apparue la nécessité de définir non plus des villes, mais des zones de concentration, que ce soit de la population, des activités économiques et de la vie socio-culturelle. C'est ainsi que, sous l'impulsion de H. Van der Haegen et de M. Pattyn, furent définies un ensemble de régions urbaines, 15 dans les années 1970, puis 17 après actualisation dans les années 1980.

La typologie des régions urbaines classe les 589 communes belges selon leur appartenance, ou non, à une des 17 d'entre elles. Chacune des régions urbaines est constituée de différents 'milieux d'habitat', selon le degré d'urbanisation morphologique et fonctionnelle qui caractérise les communes la constituant.

Selon H. Van der Haegen, E. Van Hecke et G. Juchtmans (1996), la région urbaine se compose des éléments suivants<sup>4</sup>:

- **La ville centrale** (*les 19 communes de la Région de Bruxelles-capitale*). Comprenant le noyau urbain et les quartiers urbains à construction très dense, elle se caractérise comme l'ancienne partie centrale agglomérée de la région urbaine (Van der Haegen, Van Hecke, Juchtmans, 1996). La ville centrale contient le centre historique, noyau ancien de la ville, qui présente encore souvent en Europe un urbanisme particulier et héritier du Moyen-Age.

---

<sup>3</sup> Les migrations internes, responsables de la périurbanisation, sélectionnent les individus selon leurs caractéristiques socio-démographiques, parmi lesquelles le type de ménages. Ainsi, le milieu périurbain concentre majoritairement des couples mariés avec enfant(s), qui ont les capacités financières d'accéder au parc de logements de plus en plus cher (Eggerickx *et al.*, 2002). Le centre-ville, quant à lui, concentre préférentiellement les catégories de ménage les plus marginales (isolés, monoparentaux). En outre, la sélection sociale liée à la périurbanisation trie systématiquement les migrants selon leur âge et leur position dans le cycle de vie (Rogers, 1984; Rhein, 1988; Eggerickx *et al.*, 2002). Ainsi, le centre-ville attire les jeunes qui y migrent pour y trouver un ensemble d'opportunités (emplois, logements, loisirs...), alors que le milieu périurbain concentre des individus âgés de 30 à 45 ans.

<sup>4</sup> Avec en italique, le nombre de communes pour le cas de Bruxelles.

- La **couronne urbaine** (*17 communes*). Constituée essentiellement de constructions du 20<sup>ème</sup> siècle, toujours d'un seul tenant mais de moindre densité que la ville centrale, elle possède une fonction essentiellement résidentielle (Van der Haegen, Van Hecke, Juchtmans, 1996). Dans le cas de Bruxelles, comme dans de nombreuses agglomérations, la densité du bâti ne correspond pas à une densité de peuplement. La ville centrale et la couronne urbaine constituent l'agglomération morphologique. En ajustant celle-ci aux limites des communes, on obtient l'**agglomération** opérationnelle (*17+19 soit 36 communes*), constituée donc de la ville centrale et des communes de la couronne urbaine, que l'on désigne sous l'appellation '**autres communes de l'agglomération**' (Van der Haegen, Van Hecke, Juchtmans, 1996).
- La **banlieue** (*28 communes*). Contiguë à l'agglomération, il s'agit de la zone périphérique de la ville, marquée par le processus d'extension résidentielle de celle-ci. Urbaine au niveau fonctionnel, elle est caractérisée par une utilisation extensive du sol (habitat, industries et institutions) (Van der Haegen, Van Hecke, Juchtmans, 1996).
- La **région urbaine** est l'ensemble constitué de l'agglomération et de sa banlieue (*36+28 soit 64 communes*). C'est l'entité spatiale élargie où s'exercent la plupart des activités de base de la communauté urbaine, qui restent fortement orientées vers la ville centrale traditionnelle (Van der Haegen, Van Hecke, Juchtmans, 1996).
- La **zone résidentielle des migrants alternants** (*66 communes*). Elle se rattache à la région urbaine à la suite du développement important de la navette domicile-travail. Elle s'oriente fortement vers la région urbaine en termes d'emploi. Avec la région urbaine, elle constitue le **complexe résidentiel urbain**, soit *130 communes* dans le cas de Bruxelles (Van der Haegen, Van Hecke, Juchtmans, 1996). Il faut noter que la banlieue et la zone résidentielle des migrants alternants constituent 'officiellement' la zone périurbaine d'un phénomène urbain.

La méthodologie ayant guidé la typologie des régions urbaines, initiée dès les années 1970, se base notamment sur des méthodes utilisées internationalement. Se basant sur plusieurs variables, elle a été testée en observant la variation des valeurs de celles-ci en passant des centres urbains vers leurs périphéries. Ces variables font ainsi office de critères de délimitation, avec des valeurs de rupture comme valeur-seuil (Van der Haegen, Van Hecke et Juchtmans, 1996). Comme le soulignent les auteurs, « ... *Les caractéristiques, relations et processus au sein des régions urbaines évoluent, et donc toute délimitation est temporaire, (...), de même qu'il convient de réévaluer les critères et valeurs-seuils...* » (Van der Haegen, Van Hecke et Juchtmans, 1996). Ainsi, ces derniers ont été modifiés entre les typologies établies après les recensements de 1970, 1981 et 1991.

L'espace périurbain a donc été délimité selon des critères d'appartenance très différents : très exigeants pour les communes de banlieue (au moins cinq critères) et limitatif pour la zone résidentielle des migrants alternants (un seul critère, les migrations journalières). Nous souhaitons par la suite élargir ces exigences à une définition opérationnelle du phénomène de périurbanisation. Celui-ci est généralement décrit comme étant un processus de redistribution spatiale de la population, via le jeu des migrations internes à partir des communes plus proches du centre-ville [1], provoquant une croissance démographique dans les espaces concernés [2]. Une part importante de la population de ces derniers reste lié à la ville – mais aussi à sa banlieue – par le travail, lien concrétisé par la migration journalière [3] vers ces deux milieux d'habitat (Champion, 1989; Hermia, 2003).

**Critères utilisés en 1996 pour définir les régions urbaines sur base du recensement de 1991**  
(Van der Haegen, Van Hecke et Juchtmans, 1996)

**Centre urbain.** Les critères n'ont pas changé depuis 1970 et leur traduction spatiale ne présente pas d'évolution non plus. Il s'agit d'une densité de la population élevée (50 hab. / hectare), d'une faible proportion de logements unifamiliaux (moins de 50% pour Bruxelles), d'une large proportion de logements anciens (plus de 30% construits avant 1945) et de faible superficie (plus de 10% de logements de moins de 45 m<sup>2</sup>).

**Agglomération.** L'agglomération *morphologique*, constituée des centres urbains et de leur couronne urbaine, a été délimitée sur base de l'analyse des noyaux urbains, au niveau des secteurs statistiques. Ainsi, les cartes de l'occupation du sol ont été utilisées, et 4 types de milieux ont été retenus : « habitat dense », « habitat discontinu », « habitat et services » et « industrie et services ». L'interruption maximale de l'agglomération morphologique fixée est de 250 mètres. Enfin, si pour une commune, plus de 50% de la population (au niveau des secteurs statistiques) est considérée comme appartenant à l'agglomération morphologique, toute la commune fait partie de l'agglomération *opérationnalisée*.

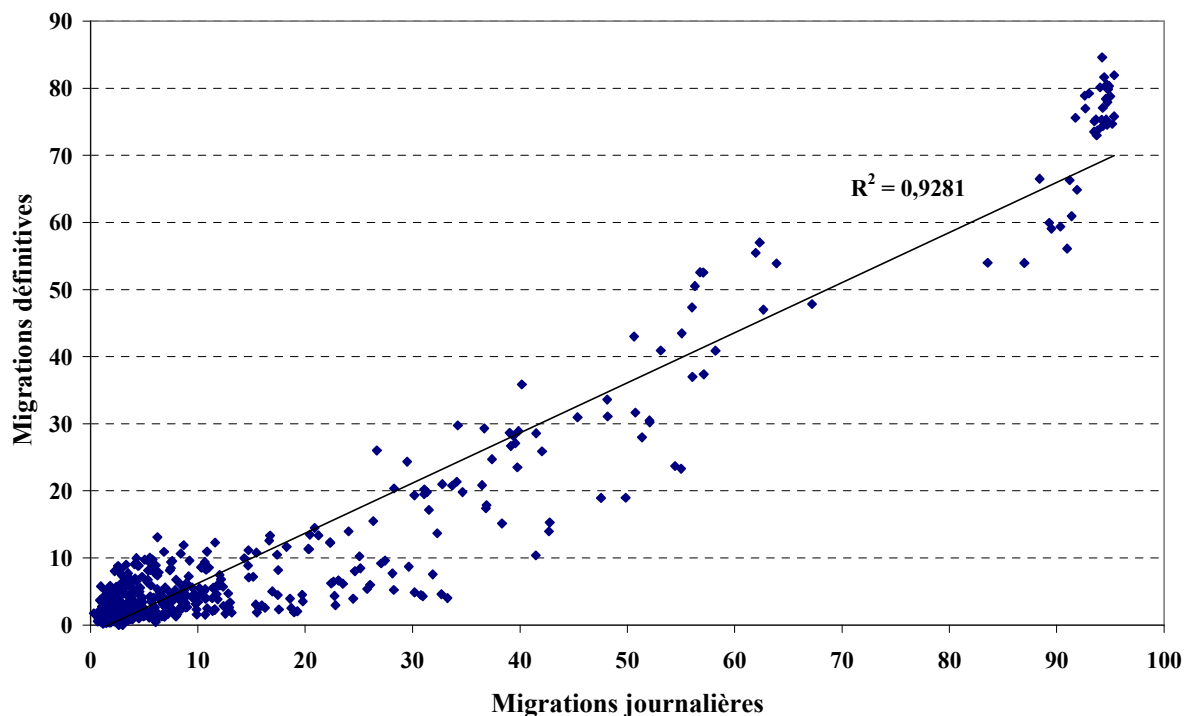
**Banlieue et Région urbaine.** Pour appartenir à la catégorie banlieue, une commune doit répondre à au moins 5 des 7 critères suivants : un accroissement récent de la population (supérieur à 15% entre 1970 et 1991), un revenu supérieur à la moyenne de l'arrondissement, des migrations provenant surtout de l'agglomération (plus de 40% de l'immigration totale dans la commune en 1991), une proportion élevée de navette vers l'agglomération (supérieure à 25% de la population active occupée résidant dans la commune, supérieure à 50% des migrants alternants sortant de la commune, supérieure à 20% des navettes scolaires parmi la population scolaire totale), et enfin une part importante de surface bâtie (supérieure à 20%). Avec l'agglomération, la banlieue constitue la région urbaine.

**Zone résidentielle des migrants alternants et Complexe résidentiel urbain.** Un seul critère, inchangé entre les différents recensements et utilisé internationalement : la part de la navette vers l'agglomération par rapport à la population active occupée et habitant la commune doit être de 15% au moins. L'ensemble constitué de la région urbaine et de sa zone résidentielle des migrants alternants constitue le complexe résidentiel urbain.

### **3. Les bassins migratoires**

D. Willaert a introduit dans le paysage scientifique belge la notion de bassin migratoire, concept intéressant car très simple à opérationnaliser (Willaert, 1999; Willaert, 1999). Pour chaque entité spatiale, la commune dans le cadre de la Belgique, on mesure les échanges migratoires – entrées et sorties – avec l'ensemble des autres communes. On peut également mesurer les migrations définitives avec des ensembles de communes, tels que par exemple les centres urbains tels que définis dans la typologie des régions urbaines. Le bassin migratoire d'une commune – ou d'un ensemble de communes - est dès lors défini spatialement par l'ensemble des communes pour lesquelles c'est avec cette commune – ou cet ensemble de communes – qu'elles enregistrent les migrations définitives les plus fréquentes au cours d'une période de temps donné.

Figure 1. La proportion de migrations définitives des 589 communes belges avec les communes de l'agglomération bruxelloise en fonction de la proportion de migrations journalières vers celles-ci (%)



Source : Institut National de Statistique et Registre National

L'intérêt de ce concept est multiple : outre la facilité de son application au cas des communes belges, il permet de relier chaque entité spatiale à un et un seul sous-espace de migrations, et, surtout, il permet de palier le manque d'appréhension du caractère dynamique – dans le temps comme dans l'espace – du phénomène de périurbanisation. Enfin, il se rapproche dans sa conception de celle d'espace de vie, importante pour capter les composantes plus diffuses des migrations qui agissent au niveau individuel (Hermia, Bahri et Eggerickx, 2005).

Quel lien existe-t-il, au niveau communal, entre les migrations journalières et définitives vers une ville ? Sont-elles complémentaires ou constituent-elles des informations récurrentes ? En considérant l'ensemble des communes belges, la corrélation est très forte (figure 1), mais s'atténue très nettement en ne prenant en compte que les communes appartenant potentiellement à l'espace périurbain bruxellois (le  $R^2$  passe de 0.93 à 0.72 pour les 200 communes les plus proches de Bruxelles). La prise en compte de la mesure de la migration définitive s'avère donc judicieuse, en plus de celle des migrations journalières.

#### 4. Méthodologie

Pour redéfinir l'espace périurbain bruxellois, quatre critères ont été retenus, et un système de scores a été établi. Outre le critère ayant permis de délimiter la zone résidentielle des migrants alternants, à savoir une certaine proportion de migrations alternantes en direction des communes de l'agglomération, trois autres critères sont utilisés pour le calcul du score total par commune : les migrations définitives avec l'agglomération [1], en corollaire avec le concept de bassin migratoire, les migrations alternantes vers la banlieue [3], et l'évolution démographique récente [2]. La prise en compte de ce dernier critère permet de favoriser

l'appartenance à l'espace périurbain des entités en croissance au détriment des communes en déclin démographique.

### **Critères d'appartenance au milieu périurbain bruxellois**

- Pour chaque commune, la proportion de migrations définitives<sup>5</sup> avec les 37 communes définies comme faisant partie de l'agglomération bruxelloise selon la typologie des régions urbaines :
  - Plus de 50%, **10 points**
  - De 20 à 50%, **6 points**
  - De 10 à 20%, **4 points**
  - Moins de 10%, **et si** la commune appartient au bassin migratoire de Bruxelles, **2 points**

Si la commune enregistre des proportions telles tout en appartenant à un autre bassin migratoire, le nombre de points est divisé par 2.

- Pour chaque commune, la proportion de migrations journalières<sup>6</sup> avec, d'une part, les 37 communes de l'agglomération bruxelloise, et d'autre part, les 28 communes définies comme faisant parties de la banlieue, toujours selon la typologie des régions urbaines :
  - Plus de 75%, **10 points**
  - De 40 à 75%, **8 points**
  - De 25 à 40%, **6 points**
  - De 15 à 25%, **4 points**
  - De 10 à 15%, **2 points**
  - De 5 à 10%, **1 point**

Les scores sont cumulatifs entre migrations journalières pour l'agglomération et celles pour la banlieue.

- Pour chaque commune, l'évolution de la population entre 1991, année du recensement qui a servi de base à l'élaboration de la typologie des régions urbaines, et 2004<sup>7</sup> :
  - Croissance de plus de 20%, **4 points**
  - Croissance comprise entre 15 et 20%, **3 points**
  - Croissance comprise entre 10 et 15%, **2 points**
  - Croissance comprise entre 5 et 10 %, **1 point**
  - Croissance comprise entre 0 et 5%, **0 point**
  - Décroissance comprise entre 0 et 5%, **-1 point**
  - Décroissance comprise entre 5 et 10%, **-2 points**
- Les communes définies comme périurbaine sont celles qui ont recueilli **au minimum 5 points au total**, dont au moins 2 points au premier critère (migrations définitives) et 2 points au second (migrations journalières vers l'agglomération).

## **5. Résultats : Un étalement de l'espace périurbain**

En suivant cette méthode de calcul, toutes les communes définies comme périurbaines d'après la typologie des régions urbaines font à nouveau partie de l'espace périurbain : les 28 communes de banlieue et les 66 communes de la zone résidentielle des migrants alternants.

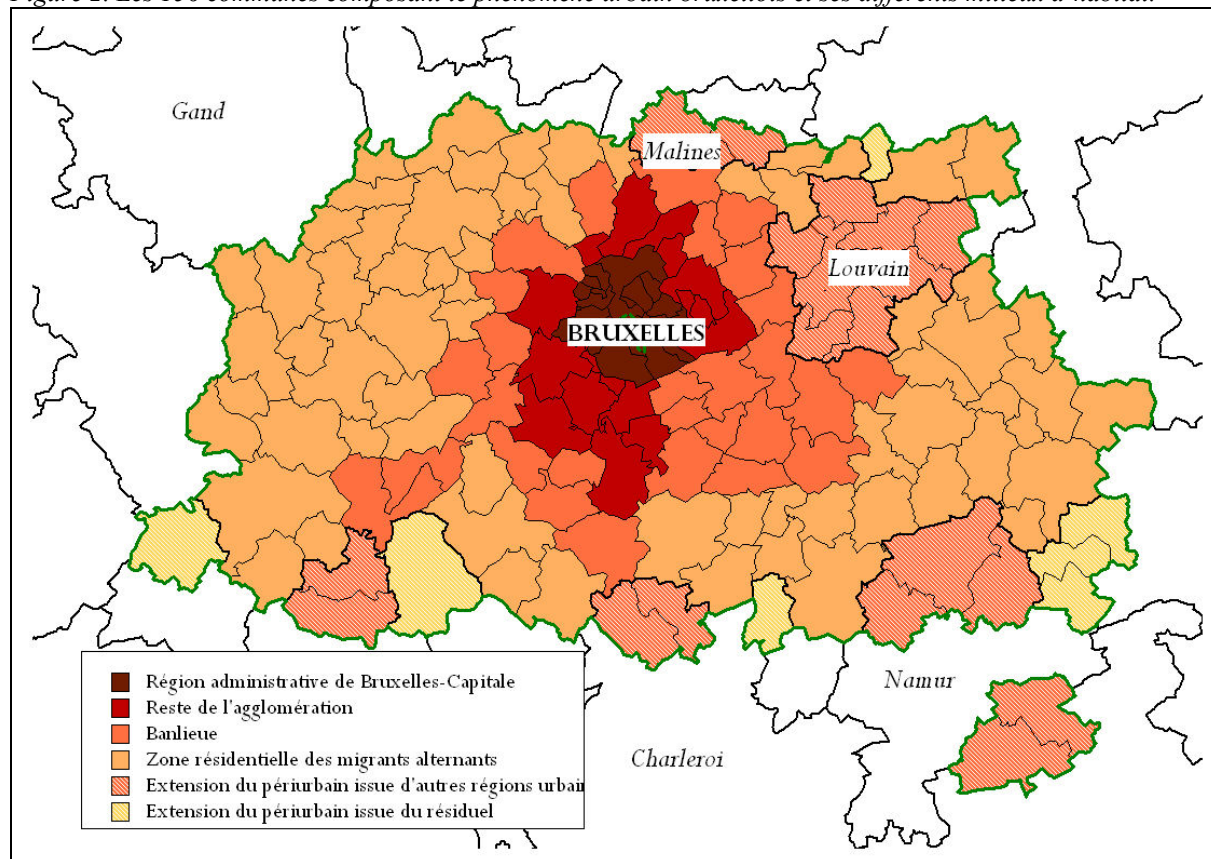
---

<sup>5</sup> Les données utilisées sont issues du Registre National, pour la période 1997-2002.

<sup>6</sup> Les données utilisées proviennent de l'Institut National de Statistique, Recensement de la population de 1991. Les informations du dernier recensement, l'Enquête Socio-économique réalisée en 2001, ne sont pas encore disponibles concernant les migrations journalières.

<sup>7</sup> Données démographiques les plus récentes disponibles, Institut National de Statistique.

Figure 2. Les 156 communes composant le phénomène urbain bruxellois et ses différents milieux d'habitat.



S'y ajoutent 26 nouvelles communes (figure 2), dénommée par la suite « extension du périurbain », faisant partie dans la typologie des régions urbaines soit d'autres régions urbaines (19 d'entre elles<sup>8</sup>), soit de l'espace résiduel<sup>9</sup> (7 d'entre elles<sup>10</sup>). Pourquoi n'appartenaient-elles pas à la typologie préexistante ? Certaines d'entre elles étaient rattachées à une autre région urbaine (Leuven, Namur...). Elles répondaient donc plus au(x) critère(s) d'appartenance à une région urbaine centrée sur ces autres villes qu'à celui (ceux) concernant Bruxelles. Pour la plupart d'entre elles, c'est parce qu'elles envoyaient plus de migrants journaliers vers Leuven, Namur,..., que vers la capitale. C'est donc l'ajout des trois critères complémentaires qui les a faites basculer dans le giron périurbain bruxellois.

Relevons le fait que Louvain (*Leuven*) et Malines (*Mechelen*), deux centres urbains d'autant de régions urbaines selon la typologie préexistante, se retrouvent inclus dans l'extension du périurbain. Ces deux communes constituaient précédemment le centre d'une région urbaine car elles dépassaient le seuil-critique de 80.000 habitants, critère dont nous n'avons pas tenu compte dans notre nouvelle typologie. Ces deux villes, bien que pôles régionaux indiscutables (culturel, universitaire, économique et commercial) enregistrent des navettes très importantes vers la capitale – respectivement 27% et 23% de migrants journaliers vers celle-ci – et appartiennent très clairement au bassin migratoire de Bruxelles. Par ailleurs, l'entité d'Alost

<sup>8</sup> 8 communes appartenaient à la région urbaine de Louvain (Leuven) : Bierbeek, Herent, Holsbeek, Leuven, Lubbeek, Oud-Heverlee, Rotselaar et Tielt-Winge ; 5 à celle de Namur : Assesse, Eghezée, Fernemont, Gesves et La Bruyère ; 2 à celle de Malines (Mechelen) : Bonheiden et Mechelen ; 2 à celle de Mons : Jurbise et Lens ; et 2 à celle de Charleroi : Les Bons Villers et Pont-à-Celles.

<sup>9</sup> L'espace résiduel est composé des communes n'ayant pas répondu aux critères d'appartenance à une région urbaine (Van der Haegen, Van Hecke et Juchtmans, 1996).

<sup>10</sup> A savoir 1 commune flamande (Begijnendijk) et 6 communes wallonnes (Braives, Burdinne, Héron, Leuze-en-Hainaut, Soignies et Sombreffe).

(Aalst), pôle régional dont l'effectif de population est comparable à ses deux homologues, frôle le seuil-critique, sans toutefois le dépasser, était incluse dans la zone résidentielle des migrants alternants de la typologie des régions urbaines.

En 1991, le complexe urbain bruxellois tel que défini par la typologie des régions urbaines comptait 2.55 millions d'habitants, avec légèrement plus d'habitants dans l'agglomération proprement dite (1.32 million) que dans l'espace périurbain composé de la banlieue et de la zone résidentielle des migrants alternants (1.23 million). En 2004, en ajoutant à ces différents milieux d'habitats les communes de l'extension du périurbain, issues de notre typologie, le phénomène urbain bruxellois regroupe 3.12 millions d'habitants, soit exactement 30% de la population du Royaume (tableau 1). Au cours de la période écoulée, tous les milieux d'habitat connaissent une croissance démographique, variant entre 5% (centre urbain) et 10% (banlieue). Le poids démographique de l'espace périurbain s'est accru, puisque la croissance démographique plus forte, et l'inclusion de 26 communes, portent l'effectif de population à 1.73 millions d'habitants, contre 1.39 million à l'agglomération.

Tableau 1. Population et croissance démographique récente des composantes du phénomène urbain bruxellois

	n	Population 1991	Population 2004	Evolution (1991=indice 100)
19 communes (Bruxelles-capitale)	19	954.045	999.899	104,8
Reste de l'agglomération	17	369.643	391.449	105,9
<b>Agglomération</b>	<b>36</b>	<b>1.323.688</b>	<b>1.391.348</b>	<b>105,1</b>
Banlieue	28	372.182	409.315	110,0
Zone résidentielle des migrants alternants	66	854.627	903.549	105,7
Extension du périurbain*	26	385.313	413.664	107,4
<b>Espace périurbain</b>	<b>120</b>	<b>1.612.122</b>	<b>1.726.528</b>	<b>107,1</b>
<b>Phénomène urbain bruxellois</b>	<b>156</b>	<b>2.935.810</b>	<b>3.117.876</b>	<b>106,2</b>

Source : Institut National de Statistique

Les différents milieux d'habitat se distinguent plus nettement sur les trois autres variables qui ont permis d'établir la nouvelle typologie. En termes de bassin migratoire, l'agglomération bruxelloise est le lieu de départ ou la destination de trois-quarts des migrations définitives des communes des 36 communes de l'agglomération, mais de seulement 19% des communes de l'espace périurbain élargi (tableau 2). Les différences sont encore plus importantes au sein de ce dernier, puisque les communes de banlieue enregistrent des valeurs de 38% pour seulement 9% pour les communes nouvellement incluses dans l'espace périurbain.

Tableau 2. Part des migrations avec Bruxelles pour les composantes du phénomène urbain bruxellois

	n	Migrations définitives avec l'Agglomération 1997-2002 (%)	Migrations journalières vers l'Agglomération 1991 (%)	Migrations journalières vers la Banlieue 1991 (%)
19 communes (Bruxelles-capitale)	19	76,7	94,5	2,3
Reste de l'agglomération	17	64,9	90,4	4,4
<b>Agglomération</b>	<b>36</b>	<b>74,2</b>	<b>93,1</b>	<b>3,0</b>
Banlieue	28	38,1	51,0	38,4
Zone résidentielle des migrants alternants	66	13,1	29,3	5,1
Extension du périurbain*	26	9,1	21,5	3,3
<b>Espace périurbain</b>	<b>120</b>	<b>19,0</b>	<b>32,5</b>	<b>12,4</b>
<b>Phénomène urbain bruxellois</b>	<b>156</b>	<b>49,7</b>	<b>57,4</b>	<b>8,6</b>

Source : Institut National de Statistique, Recensement de la population au 1-3-1991, et Registre National



Concernant les migrations journalières, seules les communes de banlieue se détachent quant aux navettes vers la banlieue : 38% des habitants s'y rendent quotidiennement pour y travailler contre à peine 9% pour l'ensemble des habitants du phénomène urbain bruxellois. Enfin, l'agglomération bruxelloise joue pleinement son rôle de pôle d'emploi puissamment attractif : plus de 90% de ses résidents y travaillent, plus de la moitié des habitants de la banlieue et près du quart des effectifs de la zone résidentielle des migrants alternants (29%), ainsi que des communes de l'extension du périurbain (22%).

## 6. Conclusions

L'objectif de cette communication était de proposer une nouvelle délimitation spatiale de l'espace périurbain bruxellois. La typologie des régions urbaines, établie en 1996 et qui fait référence en Belgique, présente le double inconvénient, d'une part, de se baser sur des informations vieillies (Recensement de la population de 1991), et d'autre part, de ne prendre en compte qu'un seul critère – limitatif – pour définir une partie importante de l'espace périurbain.

En faisant notamment référence au concept, facilement opérationnel, de bassin migratoire, notre typologie est construite sur quatre critères complémentaires, permettant de se rapprocher d'avantage du phénomène de périurbanisation tel qu'il est décrit dans la littérature internationale.

Il en résulte un étalement de l'espace considéré comme périurbain, regroupant 26 communes supplémentaires, parmi lesquelles deux villes moyenne, fortement orientées vers Bruxelles en termes de migrations journalières et définitives. Son poids démographique s'est accru, puisqu'il compte, d'après cette typologie, 1.73 millions d'habitants, contre 1.39 millions d'habitant pour l'agglomération. Ainsi défini, le phénomène urbain bruxellois regroupe désormais 30% de la population du Royaume.

---

## Références

- Berry, B. (1976). *Urbanization and counterurbanization*, Sage Publications. 334 p.
- Berry, B. et D. Dahmann (1977). "Population Redistribution in the United States in the 1970s." *Population and Development Review* 3(4): 443-471.
- Champion, A. (1989). *Counterurbanization. The changing pace and nature of population deconcentration*. London, Arnold.
- Cosinschi, M. et J.-B. Racine (1998). *Géographie urbaine. Les concepts de la géographie humaine*. A. Bailly. Paris, Armand Colin: 123-147.
- Eggerickx, T., C. Capron, J.-P. Hermia et M. Oris (2002). *Démographie et développement durable. Migrations et fractures socio-démographiques en Wallonie (1990-2000)*. Liège, Louvain-la-Neuve, SSTC. 208 p.
- Eggerickx, T., M. Poulain et B. Schoumaker (2000). *La mobilité spatiale de la population. Monographie n°1 du Recensement de la population du 1er mars 1991*. Bruxelles, INS, SSTC.
- Govaert, S. (2000). *Bruxelles en capitales. 1958-2000, de l'expo à l'euro*. Bruxelles, De Boeck Université. 225 p.
- Hermia, J.-P. (2003). *Migrations internes et périurbanisation. Le cas du phénomène urbain bruxellois*. Département des sciences de la population et du développement. Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain: 75 p.
- Hermia, J.-P., A. Bahri et T. Eggerickx (2005). Ruptures des espaces de vie dans l'aire métropolitaine de Bruxelles: une analyse de la mobilité individuelle dans un contexte de périurbanisation. Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population. XXVe Congrès International de la Population., Tours, France, 18-23 Juillet 2005.

- Jouret, B. (1972). *Définition spatiale du phénomène urbain bruxellois*. Bruxelles. 315 p.
- Rhein, C. (1988). *La ségrégation démographique. Transformation de la famille et de l'habitat*. Paris, INED, Presses Universitaires de France. pp. 127-147.
- Rogers, A. (1984). Migration Patterns and Population Redistribution. *Migration, Urbanization, and Spatial Population Dynamics*. Boulder & London, Westview Press: 3-38.
- Van der Haegen, H., E. Van Hecke et G. Juchtmans (1996). "Les régions urbaines belges en 1991." *Etudes statistiques de l'INS* **104**: 42 p.
- Willaert, D. (1999). *Een nieuwe ruimtelijke indeling voor de studie van interne migratiebewegingen*, VUB, Vakgroep Sociaal Onderzoek, Steunpunt Demografie: 20 p.
- Willaert, D. (1999). "Migratieprofielen naar leeftijd voor de migratiebekkens en zones in de nieuwe ruimtelijke indeling." *Working Papers Steunpunt Demografie* **1999(6)**: 31 p.